



# FICHE DE CARRIÈRE

pour les personnes formées  
à l'étranger

---

**COMPTABLE EN MANAGEMENT  
ACCREDITÉ**



**Certified  
Management  
Accountants™**



## **Accès à la profession de comptable en management accrédité en Ontario**

*Le présent document a été rédigé en collaboration avec le ministère des Affaires civiles et de l'Immigration de l'Ontario en janvier 2012. Certaines exigences ont pu avoir été modifiées au moment où vous présentez vos relevés de notes universitaires aux fins d'évaluation. Veuillez consulter le site Web des Comptables en management accrédités de l'Ontario (CMA Ontario) ou communiquer avec CMA Ontario avant de présenter vos relevés de notes.*

*Les droits d'auteur relatifs à la présente fiche de carrière appartiennent conjointement à l'Imprimeur de la Reine pour l'Ontario et aux Comptables en management accrédités de l'Ontario, © 2012. Cette fiche de carrière peut être utilisée ou reproduite par un tiers à des fins non commerciales et non lucratives, pourvu qu'aucuns frais, aucun paiement ou aucune redevance ne soient exigés par ledit tiers en échange de l'utilisation de la fiche par toute autre personne. Toute utilisation ou reproduction de la présente fiche de carrière envisagée à des fins commerciales ou lucratives nécessite une autorisation écrite de l'Imprimeur de la Reine pour l'Ontario et des Comptables en management accrédités de l'Ontario.*

Les comptables en management accrédités (CMA) sont des professionnels de premier plan de la gestion financière qui assimilent et analysent des renseignements financiers et non financiers pour aider les organisations à établir et à atteindre leurs objectifs stratégiques. Alliant une expertise en comptabilité et en affaires à des compétences professionnelles en gestion, les CMA guident les organisations dans leur prise de décisions d'affaires importantes, en les aidant par exemple à reconnaître les nouveaux débouchés du marché, à mieux distribuer leurs ressources et à optimiser la valeur de l'organisation.

Le titre de comptable en management accrédité du Canada (CMA) est reconnu à l'échelle internationale comme un gage de conformité à des normes professionnelles élevées dans le domaine de la comptabilité de gestion. Pour utiliser le titre de « comptable en management accrédité », ou CMA, ou pour travailler comme CMA en Ontario, il faut être membre en règle des Comptables en management accrédités de l'Ontario (CMA Ontario) et avoir obtenu l'accréditation de CMA Ontario ou d'une autre association provinciale ou territoriale membre des Comptables en management accrédités du Canada (CMA Canada).

CMA Ontario est l'organisme professionnel responsable de l'accréditation, de la réglementation et du perfectionnement professionnel continu des CMA en Ontario – en vertu de la Loi de 2010 sur les comptables en management accrédités. CMA Ontario établit dans l'intérêt du public des normes rigoureuses en matière d'accréditation et de professionnalisme en comptabilité de gestion.

En outre, en vertu de la Loi de 2004 sur l'expertise comptable, CMA Ontario est autorisée à régir directement les activités professionnelles de ses membres qui pratiquent la comptabilité publique, à la condition qu'ils satisfassent aux normes requises établies par l'organisme de réglementation de la comptabilité publique en Ontario, le Conseil des experts-comptables de la province de l'Ontario.

Avec ses 25 000 membres, CMA Ontario constitue une partie intégrante d'une profession qui compte plus de 50 000 membres au Canada et dans le monde entier.

Le titre de CMA est distinct des autres titres professionnels comptables comme ceux de comptable agréé (CA) et de comptable général accrédité (CGA), qui possèdent leurs propres organismes professionnels, exigences de qualification et domaines de pratique. Pour obtenir des renseignements sur les corps professionnels de CA et de CGA, veuillez communiquer directement avec ces derniers ou consulter les fiches de carrière affichées sur le site Web du gouvernement de l'Ontario.

## **COMMENT OBTENIR LE TITRE DE CMA EN ONTARIO**

Pour obtenir le titre de comptable en management accrédité en Ontario, vous devez satisfaire aux exigences générales d'admission de CMA Ontario et suivre le programme d'accréditation de CMA. Les exigences et le programme sont fondés sur les normes nationales canadiennes de CMA établies pour l'accréditation des comptables en management accrédités.

Pour satisfaire aux exigences générales d'admission vous devez :

- ne pas avoir fait l'objet d'une révocation ou d'un renvoi motivé de la part d'un établissement universitaire ou d'une organisation professionnelle;
- ne pas faire actuellement l'objet d'une plainte en instance pour conduite répréhensible de la part d'une organisation professionnelle;
- ne pas avoir été reconnu coupable d'une infraction criminelle susceptible d'avoir une incidence sur l'intégrité ou le professionnalisme d'un comptable en management accrédité;
- consentir à respecter le règlement sur la faute professionnelle et le code de déontologie ainsi que les règlements, normes, politiques et règles de CMA Ontario.

En plus de satisfaire aux exigences générales d'admission, le parcours type pour obtenir le titre de CMA consiste à suivre les cinq étapes fondamentales du programme d'accréditation de CMA. Il existe d'autres voies vers l'accréditation, dont l'accès est fonction de vos études et de votre expérience professionnelle.

**1** : détenir un diplôme d'une université reconnue ou un diplôme d'études appliquées d'un collège reconnu;

**2** : terminer le programme des matières obligatoires de CMA, qui sont des études spécialisées en comptabilité et en gestion de niveau universitaire;

**3** : réussir l'examen d'admission national de CMA, à moins d'obtenir une dérogation de CMA;

**4** : suivre avec succès le Programme de leadership stratégique de deux ans de CMA (y compris l'examen d'étude de cas de CMA et le rapport au conseil d'administration de CMA);

**5** : acquérir 24 mois d'expérience pratique tout en suivant le Programme de leadership stratégique de CMA.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur chacune des étapes indiquées ci-dessus, consulter la section **Programme d'accréditation de CMA** dans la présente fiche de carrière.

**Les diplômés universitaires qui souhaitent obtenir une maîtrise ainsi que le titre de CMA** peuvent être admis au Programme combiné CMA-maîtrise.

**Les diplômés universitaires qui possèdent un minimum de cinq années d'expérience de niveau cadre en gestion financière stratégique** peuvent être admis au Programme exécutif de CMA.

**Les diplômés universitaires accrédités par l'un des organismes de comptabilité suivants peuvent être admis par équivalence au Programme de CMA :**

- American Institute of Certified Public Accountants (AICPA)
- Association des comptables généraux accrédités du Canada et ses sociétés affiliées (CGA-Canada)
- Association of Chartered Certified Accountants (ACCA)
- Certified Practising Accountants of Australia (CPAA)
- Chartered Institute of Management Accountants (CIMA)
- Chartered Institute of Public Finance and Accountancy (CIPFA)

- Institut canadien des comptables agréés et ses sociétés affiliées (ICCA)
- Institute of Cost and Management Accountants of Pakistan (ICMAP)

## **RECONNAISSANCE DES TITRES DE COMPÉTENCES OBTENUS AUPRÈS D'UN AUTRE ORGANISME DE COMPTABILITÉ PROFESSIONNEL CANADIEN OU ÉTRANGER**

En qualité de partenaire de CMA Canada, CMA Ontario reconnaît, en Ontario, les professionnels de la comptabilité formés à l'étranger, tout comme ceux formés ailleurs au Canada, des trois façons suivantes :

### **1. Reconnaissance mutuelle des membres qualifiés de CIMA, CIPFA et CPAA**

CMA Canada a conclu des accords de reconnaissance mutuelle avec trois organismes de comptabilité internationaux – le Chartered Institute of Management Accountants (CIMA), le Chartered Institute of Public Finance and Accountancy (CIPFA) et Certified Practising Accountants of Australia (CPAA). Grâce à ses accords, CMA Ontario peut attribuer le titre de CMA aux membres qualifiés de CIMA, CIPFA ou CPAA.

Pour être admissible au titre de CMA en vertu de ces accords de reconnaissance mutuelle, vous devez :

- être membre accrédité et en règle de CIMA, CIPFA ou CPAA;
- être qualifié comme comptable professionnel en ayant suivi la totalité du programme de CIMA, CIPFA ou CPAA;
- être titulaire d'un diplôme universitaire canadien ou l'équivalent;
- avoir acquis deux ans (24 mois) d'expérience professionnelle acceptable au niveau cadre dans un environnement de comptabilité de management alors que vous occupiez un poste au Canada, condition qui ne s'applique pas aux membres de CPAA;
- ne pas faire l'objet d'une accusation en instance pour manquement à la discipline;
- ne pas vous avoir échoué antérieurement à un examen de qualification de CMA Canada.

Veillez consulter le site Web de CMA Ontario pour connaître les exigences précises applicables aux membres de chacun des organismes internationaux ci-dessus.

Une fois que vous avez satisfait les exigences ci-dessus, vous devez fournir à CMA Ontario les documents suivants :

- une lettre de CIMA, de CIPFA ou de CPAA attestant que vous êtes actuellement membre accrédité et en règle de l'organisme, que vous êtes qualifié comme comptable professionnel en ayant suivi la totalité de son programme et que vous ne faites pas l'objet d'une accusation en instance pour manquement disciplinaire;
- une copie de vos relevés de notes universitaires (s'il y a lieu);
- un compte-rendu des deux années d'expérience professionnelle que vous avez acquises au Canada dans un environnement de comptabilité de management (s'il y a lieu).

Vous devez également fournir des traductions certifiées de tous les documents dont la langue d'origine est autre que l'anglais ou le français. À cette fin, vous pouvez vous adresser à votre université, recourir aux services d'un traducteur agréé auprès de votre ambassade, ou vous adresser à l'Association des traducteurs et interprètes de l'Ontario (ATIO).

## 2. Équivalence professionnelle pour les membres qualifiés de l'ACCA, l'AICPA, l'ICCA, la CGA-Canada et l'ICMAP

CMA Ontario accorde aux membres qualifiés des organismes de comptabilité internationaux reconnus ci-dessous une équivalence spéciale dans le cadre du Programme d'accréditation de CMA de la façon suivante :

- les membres de l'American Institute of Certified Public Accountants (AICPA), de l'Association of Chartered Certified Accountants (ACCA), de l'Institut canadien des comptables agréés et ses sociétés affiliées (ICCA), de l'Association de comptables généraux accrédités du Canada et ses sociétés affiliées (CGA-Canada) et de l'Institute of Cost and Management Accountants of Pakistan (ICMAP) peuvent être admis par équivalence aux études préalables de CMA et être exemptés de l'examen d'admission de CMA.

Pour être admissible à une équivalence spéciale, vous devez :

- être membre accrédité et en règle de l'ACCA, l'AICPA, l'ICCA, la CGA-Canada ou l'ICMAP;
- être qualifié comme comptable professionnel en ayant suivi la totalité du programme de l'ACCA, l'AICPA, l'ICCA, la CGA-Canada ou l'ICMAP;
- être titulaire d'un diplôme universitaire canadien ou l'équivalent;
- ne pas faire l'objet d'une accusation en instance pour manquement disciplinaire;
- ne pas vous avoir échoué antérieurement à un examen de qualification de CMA Canada.
- Les membres de l'ICMAP doivent aussi fournir une lettre d'attestation d'emploi et une preuve de résidence en Ontario.
- Les membres de l'ACCA doivent avoir suivi la totalité de l'option Advanced Performance Management dans le cadre du programme de l'ACCA.

Vous devez également fournir à CMA Ontario les documents suivants :

- une lettre de l'ACCA, de l'AICPA, de l'ICCA, de la CGA-Canada ou de l'ICMAP attestant que vous êtes actuellement membre accrédité en règle de l'organisme, que vous êtes qualifié comme comptable professionnel en ayant suivi la totalité de son programme et que vous ne faites pas l'objet d'une accusation en instance pour manquement disciplinaire, et
- une copie de vos relevés de notes universitaires.

Vous devez également fournir des traductions certifiées de tous les documents dont la langue d'origine est autre que l'anglais ou le français. À cette fin, vous pouvez vous adresser à votre université, recourir aux services d'un traducteur agréé auprès de votre ambassade, ou vous adresser à l'Association des traducteurs et interprètes de l'Ontario (ATIO).

### 3. Autre équivalence

Les professionnels accrédités à l'étranger titulaires d'un diplôme universitaire ou les diplômés d'universités internationales peuvent être admissibles à une équivalence pour certaines des matières obligatoires de CMA selon les cours particuliers qu'ils ont réussis dans une université jugée équivalente à une université canadienne. Pour obtenir de plus amples renseignements à ce sujet, consultez plus bas les sections **Comment débiter – à l'étranger ou après votre arrivée en Ontario** et **Programme d'accréditation de CMA**.

## RECONNAISSANCE DU TITRE DE CMA OBTENU DANS UNE AUTRE PROVINCE OU TERRITOIRE DU CANADA

Le titre de CMA obtenu dans une province ou un territoire canadien est reconnu ailleurs au Canada sous réserve de certaines conditions établies dans l'accord de reconnaissance mutuelle conclu entre CMA Ontario et les partenaires affiliés provinciaux et territoriaux de CMA Canada.

En vertu de cet accord, CMA Ontario acceptera en tant que membres, sans autre évaluation de leurs compétences, les CMA en règle d'une autre association canadienne qui pratiquent activement leur profession et ne sont pas restreints à une pratique limitée dans leur propre association.

## COMMENT DÉBUTER – À L'ÉTRANGER OU APRÈS VOTRE ARRIVÉE EN ONTARIO

**Vous devez présenter vos relevés de notes universitaires à CMA Ontario aux fins d'évaluation** pour suivre le Programme de CMA. Vous pouvez le faire alors que vous êtes dans votre pays d'origine ou à l'étranger, ou après votre arrivée en Ontario.

Vous devez également fournir des traductions certifiées de tous les documents dont la langue d'origine est autre que l'anglais ou le français. À cette fin, vous pouvez vous adresser à votre université, recourir aux services d'un

traducteur agréé auprès de votre ambassade, ou vous adresser à l'Association des traducteurs et interprètes de l'Ontario (ATIO).

**Vous pouvez envoyer une copie de vos relevés de notes et des traductions certifiées par courriel, par la poste ou par télécopieur au service d'accréditation de CMA Ontario pour qu'on y détermine gratuitement** si l'université où vous avez obtenu votre diplôme est reconnue. Si CMA Ontario ne connaît pas l'université qui vous a décerné ce diplôme, CMA Ontario vous communiquera des renseignements sur la manière de faire évaluer votre diplôme par un service international d'évaluation des titres de compétences universitaires.

Une fois que CMA Ontario a établi que votre diplôme vous a été décerné par une université reconnue, elle examine les cours que vous avez suivis et les notes obtenues afin de déterminer l'équivalence que vous avez atteinte dans les matières obligatoires de CMA. Si CMA Ontario ne connaît pas l'un des cours, vous devrez demander à l'université que vous avez fréquentée de vous en fournir un sommaire que vous présenterez à CMA Ontario.

**CMA Ontario vous fera parvenir son rapport d'évaluation du relevé de notes.** Ce document vous indiquera, parmi les matières obligatoires inscrites au programme de CMA, celles que vous avez réussies et celles que vous devez suivre pour pouvoir vous présenter à l'Examen d'admission de CMA.

## DEVENIR MEMBRE DE CMA ONTARIO

**Lorsque vous avez reçu l'évaluation de vos relevés de notes,** vous pouvez présenter une demande pour devenir membre stagiaire de CMA Ontario.

### **Pour devenir membre :**

- Il vous faut remplir un formulaire de demande d'adhésion sur lequel vous devez :
  - indiquer si vous avez déjà fait l'objet d'une révocation ou d'un renvoi motivé de la part d'un établissement universitaire ou d'une organisation professionnelle;
  - indiquer si vous faites actuellement l'objet d'une plainte en instance pour conduite répréhensible de la part d'une organisation professionnelle;
  - indiquer si vous avez déjà été reconnu coupable d'une infraction criminelle pour laquelle une réhabilitation ne vous a pas été octroyée;
  - consentir à respecter le règlement sur la faute professionnelle et le code de déontologie ainsi que les règlements, normes, politiques et règles de CMA Ontario.
- Vous devez payer la cotisation annuelle exigée.

**Les membres de CMA Ontario ont accès à de nombreuses ressources gratuites visant à les aider à trouver un emploi.** Ces ressources comprennent notamment :

- un site Web d'emploi pour les membres de CMA, sur lequel vous pouvez afficher votre curriculum vitae et répondre aux offres qui y sont annoncées;
- un centre de services aux membres de CMA Ontario, où vous pouvez demander qu'on procède à une recherche, par exemple, sur le profil d'une industrie ou d'une entreprise, dans le cadre de votre recherche d'emploi;
- un service de consultation individuelle pour vous aider dans votre recherche d'emploi et dans la rédaction de votre curriculum vitae;
- un salon spécial de l'emploi et du réseautage qui a lieu chaque automne à Toronto.

## PROGRAMME D'ACCRÉDITATION DE CMA

L'accréditation de CMA comporte les cinq étapes suivantes :

### 1 : Obtenir un diplôme d'une université reconnue ou un diplôme d'études appliquées d'un collège reconnu

Avant de pouvoir commencer la formation particulière vous permettant d'obtenir le titre de CMA, vous devez être titulaire d'un diplôme décerné par une université reconnue ou un diplôme d'études appliquées décerné par un collège reconnu. On entend par université reconnue un établissement d'enseignement qui décerne des diplômes que CMA Ontario juge équivalents aux diplômes décernés par les universités canadiennes. La décision est fondée sur la liste publiée par l'Association internationale des universités.

Veillez communiquer avec le service d'accréditation de CMA Ontario pour savoir si l'université où vous avez obtenu votre diplôme est reconnue.

### 2 : Terminer le programme des matières obligatoires de CMA

Vous devez également terminer avec succès le programme des matières obligatoires de CMA en suivant des cours de niveau universitaire. Les matières étudiées fournissent les connaissances de base essentielles à la poursuite des études professionnelles dans le cadre du Programme de leadership stratégique de CMA.

Les matières obligatoires de CMA sont les suivantes :

- Études en gestion :
  - Comptabilité de management - programme d'introduction
  - Comptabilité de management - programme intermédiaire
  - Comptabilité de management - programme avancé
  - Financement des entreprises
  - Gestion des opérations

- Technologie de l'information
- Gestion stratégique
- Ressources humaines
- Marketing
- Contrôle interne
- Études en comptabilité générale :
  - Comptabilité financière - programme d'introduction
  - Comptabilité financière - programme intermédiaire
  - Comptabilité financière - programme avancé
  - Fiscalité
- Études connexes :
  - Économie (macro et micro)
  - Statistique

Vous devez obtenir une note minimale de 60 p. 100 dans chaque cours comptant pour l'une des matières obligatoires.

Si vous n'avez pas terminé l'étude de toutes les matières obligatoires dans le cadre de vos études menant à un diplôme, vous avez le choix entre les options suivantes, selon vos qualifications.

#### **a) Suivre des cours à l'université, à temps plein ou à temps partiel**

La plupart des universités de l'Ontario offrent sur leur campus des cours qui couvrent les matières obligatoires de CMA. Plusieurs universités de l'Ontario et du Canada offrent également des cours à distance. Le site Web de CMA Ontario fournit une liste des universités et des cours reconnus. CMA Ontario propose aussi, en ligne, des cours d'introduction à la comptabilité de management et à la comptabilité financière.

Vous devez obtenir une note minimale de 60 p. 100 dans chaque cours comptant pour l'une des matières obligatoires.

#### **b) Suivre le Programme accéléré de CMA**

Le Programme accéléré de CMA est un programme intensif de transition de sept mois conçu pour vous aider à vous qualifier plus rapidement pour l'Examen d'admission de CMA et à revoir le programme de l'examen en vue de vous préparer à passer celui-ci.

Pour vous qualifier, vous devez :

- détenir un diplôme universitaire décerné par une université reconnue;

- avoir obtenu une note minimale de 60 p. 100 dans les cours suivants : comptabilité de management - programme d'introduction, comptabilité financière - programme d'introduction, économie (macro et micro) et statistique (CMA Ontario propose aussi, en ligne, des cours d'introduction à la comptabilité de management et à la comptabilité financière pour vous aider à vous qualifier pour le Programme accéléré si vous n'avez pas terminé l'étude de ces matières obligatoires); et
- pouvoir communiquer en anglais, verbalement et par écrit, suffisamment pour maîtriser la langue des affaires. CMA Ontario offre gratuitement un programme de perfectionnement des compétences en anglais qui peut vous aider dans ce domaine.

Étant donné que ce programme est très exigeant, on recommande également ce qui suit :

- occuper actuellement un poste dans le milieu des affaires ou avoir acquis antérieurement deux ans d'expérience en affaires;
- avoir l'habitude de l'utilisation des ordinateurs en entreprise;
- pouvoir consacrer en moyenne au moins 20 heures par semaine à ses études, en plus des cours magistraux ou en ligne.

Le Programme accéléré est offert deux fois par an – en septembre (menant à l'Examen d'admission de juin) et en janvier (menant à l'Examen d'admission d'octobre).

Vous pouvez assister aux cours qui se donnent le samedi toute la journée dans certains établissements, aux cours proposés le dimanche toute la journée dans le centre-ville de Toronto, ou encore suivre le programme en ligne. Vous devez obtenir une note minimale de 60 p. 100 dans chacune des deux parties du programme pour réussir.

### **c) Suivre un Programme combiné CMA-maîtrise**

**Si vous êtes titulaire d'un diplôme universitaire**, vous pouvez vous qualifier pour obtenir en même temps le titre de CMA et une maîtrise, grâce au Programme combiné CMA-maîtrise. Le site Web de CMA Ontario fournit une liste des universités de l'Ontario qui offrent le Programme combiné CMA-maîtrise. Ces programmes sont offerts à temps plein et à temps partiel. Consultez le site de CMA Ontario pour connaître les conditions à satisfaire pour suivre ce programme.

### **d) Suivre le Programme exécutif de CMA**

**Si vous êtes titulaire d'un diplôme universitaire et que vous avez un minimum de cinq ans d'expérience de niveau cadre en gestion financière stratégique**, vous pouvez être admissible au Programme exécutif de CMA. Au cours de la première année de ce programme à temps partiel échelonné sur deux ans, vous étudierez les matières obligatoires de CMA. Vous pouvez suivre les cours de la première année en ligne ou en assistant à des cours magistraux. La deuxième année, qui est une version exécutive du Programme de leadership stratégique de CMA, est uniquement proposée sous forme de cours magistraux.

### 3 : Réussir l'Examen d'admission de CMA, le cas échéant

Une fois que vous avez obtenu un diplôme d'une université reconnue et que vous avez suivi avec succès toutes les matières obligatoires, vous pouvez demander à passer l'Examen d'admission de CMA. Cet examen national évalue vos connaissances en comptabilité de management, en comptabilité financière, en financement des entreprises, en fiscalité et dans les autres études en gestion au niveau requis pour être admissible au Programme de leadership stratégique de CMA.

L'Examen d'admission de CMA a lieu deux fois par an, à la mi-juin et à la mi-octobre. Il dure quatre heures et comporte quelque 100 à 120 questions à choix multiples.

CMA Ontario peut vous aider à préparer l'examen et vous propose un guide d'étude complet et des cours préparatoires.

Vous devez obtenir une note minimale de 60 p. 100 pour réussir l'examen. Si vous avez échoué, vous pouvez demander, moyennant des frais, une réévaluation de votre examen.

Si vous avez échoué une première ou une deuxième fois, vous devez repasser l'examen dans les 13 mois suivant votre dernière tentative. Seules trois tentatives sont autorisées.

### 4 : Suivre le Programme de leadership stratégique de CMA, le cas échéant

Le Programme de leadership stratégique de CMA est un programme d'études supérieures à temps partiel qui s'échelonne sur deux ans, à suivre en même temps que vous acquerez 24 mois d'expérience pratique. Ce programme d'études professionnelles novateur vous permet de vous concentrer sur ce qu'il y a de mieux en matière de gestion stratégique, tant contemporaine qu'émergente, de même qu'en pratiques de comptabilité de management, tout en perfectionnant vos compétences dans les domaines de la communication, des relations humaines et du leadership.

Au cours de ces deux années, vous assistez à six sessions tenues pendant une fin de semaine avec un groupe d'autres candidats. Avant et après chaque session, vous étudiez les articles qui vous sont donnés et vous rédigez des rapports. Ces sessions interactives qui combinent travail individuel et travail en équipe vous conduisent à préparer des travaux écrits et à faire des présentations orales. Elles sont conçues pour vous familiariser avec de nouveaux concepts, les explorer avec vos pairs et les appliquer à votre propre environnement professionnel.

Le Programme de leadership stratégique comporte deux phases: la phase de développement (première année) et la phase d'application (deuxième année). À la fin de la phase de développement, vous devez passer l'examen d'analyse de cas de CMA. Cet examen de quatre heures évalue vos compétences et vos aptitudes en matière de réflexion stratégique, d'analyse, d'intégration, de jugement et de communication écrite. L'examen a lieu en mai et en août. Vous devez obtenir une note minimale de 60 p. 100 à l'examen pour être admissible à la phase d'application du Programme de leadership stratégique.

À la fin de la phase d'application, vous devez présenter un rapport au conseil d'administration. Sur une période de quatre mois, vous travaillez au sein d'une équipe pour réaliser une analyse de cas complexe. Vous rédigez un rapport détaillé et présentez vos conclusions à un groupe de CMA. Pour réussir le Programme de leadership stratégique, vous devez obtenir une note minimale de 60 p. 100 pour ce rapport.

Vous pouvez trouver sur Internet du matériel didactique pour le Programme de leadership stratégique. Les sessions interactives de fin de semaine, l'examen d'analyse de cas de CMA et le rapport au conseil d'administration CMA se tiennent en Ontario.

## 5 : Acquérir 24 mois d'expérience pratique acceptable

L'expérience pratique en comptabilité de management, acquise pendant que vous suivez le Programme de leadership stratégique, est une composante essentielle du processus visant à devenir CMA. Les candidats doivent être en mesure de mettre en pratique les connaissances et les compétences de la grille de compétences des CMA au deuxième palier, PC-2 (compétence de base – appliquer et interpréter les résultats).

Vous devez acquérir une expérience pratique de 24 mois, dont un minimum de 12 mois pendant que vous suivez le Programme de leadership stratégique. Vous pouvez obtenir jusqu'à 12 mois d'expérience pratique acceptable et vérifiable, en alternance ou à plein temps, avant de commencer le Programme de leadership stratégique.

## Information sur le marché du travail

### Rémunération et tendances du marché du travail

D'après une étude sur la rémunération réalisée par CMA Ontario en 2008, le revenu annuel moyen des CMA en Ontario s'élevait à 113 600 \$ et celui des candidats du Programme de leadership stratégique et du Programme exécutif, à 64 600 \$. Les frais afférents au Programme de CMA ont été intégralement payés par les employeurs des candidats dans 48 p. 100 des cas, et payés en partie par les employeurs dans 19 p. 100 des cas.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur le marché du travail pour cette profession, y compris les conditions régionales et provinciales du marché, veuillez consulter le site Web Travailler au Canada à l'adresse (<http://www.travaillerauCanada.gc.ca>). La principale profession à consulter est celle de directeur financier (code de classification nationale des professions : CNP 0111). Les professions de vérificateurs et de comptables (code CNP 1111) sont également pertinentes.

Le site Web de Ressources humaines et Développement des compétences Canada (RHDCC) à l'adresse [http://www.rhdcc.gc.ca/fra/competence/information\\_marche\\_travail/on.shtml](http://www.rhdcc.gc.ca/fra/competence/information_marche_travail/on.shtml) présente également de l'information intéressante. Faites une recherche en utilisant le code CNP 0111 pour les directeurs financiers, ou le code CNP 1111 pour les vérificateurs et comptables. Vous pouvez également obtenir ces renseignements dans les bibliothèques publiques et les centres de ressources en emploi de RHDCC de votre localité.

CMA Ontario tient régulièrement des séances d'information dans de nombreuses associations d'aide à l'établissement des nouveaux arrivants et dans les grands centres pour leur communiquer des renseignements

sur les perspectives d'emploi pour les CMA et leur faire part des services de recherche d'emploi disponibles par le biais de CMA Ontario.

### **Secteurs clés pour les CMA de l'Ontario**

Tous les secteurs de l'économie ontarienne comptent sur l'expertise et les connaissances que possèdent les CMA. Selon CMA Ontario :

- 19 p. 100 des CMA travaillent dans le secteur de la fabrication;
- 18 p. 100 travaillent dans les secteurs des services financiers, des assurances et de l'immobilier;
- 17 p. 100 travaillent dans le secteur des services;
- 14 p. 100 travaillent dans l'administration;
- 8 p. 100 travaillent comme experts-conseils;
- 6 p. 100 travaillent dans le commerce de détail ou de gros;
- 4 p. 100 travaillent dans le domaine de l'enseignement;
- 4 p. 100 travaillent dans le secteur de l'énergie et des ressources;
- 3 p. 100 travaillent dans le secteur des communications.

Les CMA travaillent comme salariés d'organisations de toute taille et de toute nature ou à titre d'experts-conseils. Ils exercent leur profession dans un large éventail de domaines : planification stratégique, finances, technologie de l'information, opérations, ressources humaines, ventes et marketing. Ils occupent souvent des postes de gestionnaire, de contrôleur, de directeur ou d'expert-conseil en gestion. Beaucoup obtiennent un poste de chef de la direction financière, vice-président, président ou directeur général.

Droits pour la période de juillet 2010 à juin 2011 (en dollars canadiens – toutes les taxes applicables sont incluses)

<b>Programme accéléré de CMA (programme de transition en option)</b>	Cours magistral : 3 614,87 \$ En ligne : 2 936,87 \$
<b>Examen d'admission de CMA et Programme de préparation à l'examen</b>	Cours magistral : 1 666,75 \$ En ligne : 1 130 \$
<b>Programme de leadership stratégique de CMA</b> (payable en quatre versements échelonnés sur une période de deux ans; comprend tous les documents et les repas)	9 492 \$
<b>Programme CMA-maîtrise</b>	Variable selon l'université
<b>Programme exécutif de CMA</b>	1 <sup>e</sup> année : Cours magistral 12 430 \$ En ligne 6 780 \$ 2 <sup>e</sup> année : 14 690 \$
<b>Cotisation annuelle :</b>	
Avant de passer l'Examen d'admission de CMA	67,80 \$
En tant que candidat au Programme de leadership stratégique de CMA	506,24 \$
<b>En tant que comptable en management accrédité</b>	933,38 \$

**Nota : Vous devrez peut-être payer des frais supplémentaires selon votre situation particulière. Des frais supplémentaires sont facturés, par exemple, si vous demandez une réévaluation de votre examen d'admission.**

## Pour en savoir plus

**Pour savoir comment devenir comptable en management accrédité en Ontario ou pour demander une évaluation de vos relevés de notes universitaires, communiquez avec :**

Service d'accréditation

Comptables en management accrédités de l'Ontario (CMA Ontario)

25, rue York, bureau 1100

Toronto (Ontario) M5J 2V5

Téléphone : 416 204-3102 ou 1 866 999-3102

Télécopieur : 416 977-2128

Courriel : [info@cma-ontario.org](mailto:info@cma-ontario.org)

Site Web : <http://www.cma-ontario.org> et

[http://www.ontarioimmigration.ca/fr/working/OI\\_FR\\_HOW\\_WORK\\_CAREER\\_MAPS.html](http://www.ontarioimmigration.ca/fr/working/OI_FR_HOW_WORK_CAREER_MAPS.html)

**Pour savoir comment devenir comptable en management accrédité dans les autres provinces et territoires canadiens, communiquez avec la Société pertinente sur le site Web de CMA Canada :**

Comptables en management accrédités du Canada (CMA Canada)

Centre administratif de Mississauga

1, route Robert Speck, bureau 1400

Mississauga (Ontario) L4Z 3M3

Téléphone : 905 949-4200 ou 1 800 263-7622

Télécopieur : 905 949-0888

Courriel : <mailto:info@cma-canada.org>

Site Web : <http://www.cma-canada.org>

**Pour savoir comment trouver un service de traduction certifiée, communiquez avec :**

Association des traducteurs et interprètes de l'Ontario (ATIO)

1, rue Nicholas, bureau 1202

Ottawa (Ontario) K1N 7B7

Téléphone : 613 241-2846

Télécopieur : 613 241-4098

Numéro sans frais : 1 800 234-5030

Courriel : [info@atio.on.ca](mailto:info@atio.on.ca)

Site Web : <http://www.atio.on.ca/index.php?lang=fra>

**Pour savoir où et comment obtenir de l'aide au sujet de votre établissement en Ontario, y compris sur l'évaluation linguistique et les services de formation :**

**Visitez le site :** <http://www.ontarioimmigration.ca/fr/learn/index.htm>

**Pour obtenir des renseignements du gouvernement sur l'accès aux professions et aux métiers en Ontario, veuillez communiquer avec :**

Gouvernement de l'Ontario

Ministère des Affaires civiques et de l'Immigration

Expérience Globale Ontario

163, rue Queen Est, 2e étage

Toronto (Ontario) M5A 1S1

Téléphone : 416 327-9694 ou 1 888 670-4094

ATS : 416 327-9710 ou 1 866 388-2262 (pour les utilisateurs de téléscripteurs uniquement)

Télécopieur : 416 327-9711

Courriel : [geo@ontario.ca](mailto:geo@ontario.ca)

Site Web : <http://www.ontarioimmigration.ca/fr/geo/index.htm>

Les droits d'auteur relatifs à la présente fiche de carrière appartiennent conjointement à l'Imprimeur de la Reine pour l'Ontario et aux Comptables en management accrédités de l'Ontario, © 2012.